

Entretien des abords des routes :

**0 PHYTO
SUR LES ROUTES**

Depuis quelques années déjà, les collectivités (Communauté de Communes et Conseil général) en charge des abords des routes départementales et communales n'utilisent plus de désherbant.

Traiter avec un produit phytosanitaire à proximité d'un cours d'eau* ou d'un fossé* aussi bien public que privé est interdit par la loi !

Sur ces abords d'obstacles pour l'épaveuse, des semelles de plastic recyclé ont été installées pour empêcher la végétation de pousser (Cf. photo à gauche).



Réflexions engagées sur le territoire du PAT BVL* :

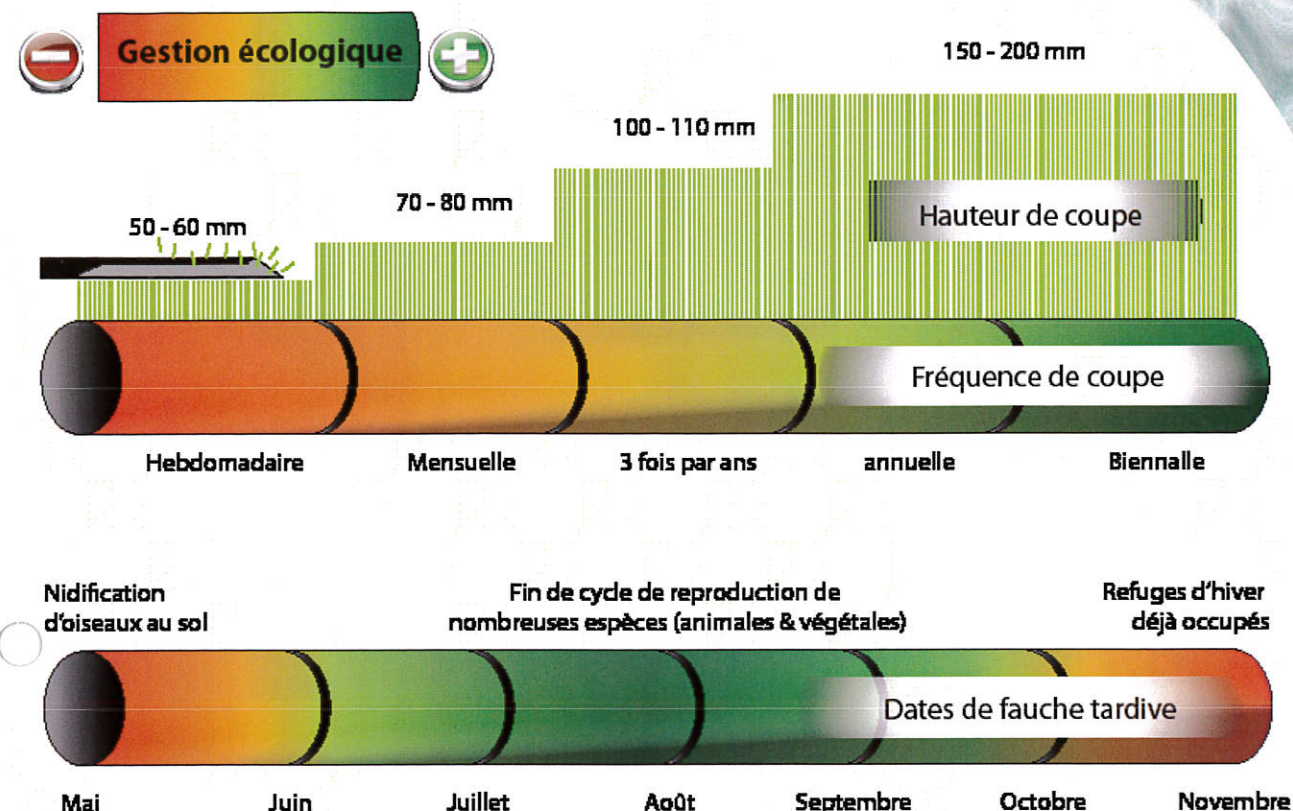
Les gestionnaires des abords de routes sur le territoire du *Plan d'Action Territorial de la Basse Vallée du Lot, pratiquent principalement le fauchage et le débroussaillage raisonné. Quelques essais de fauchage tardif ont été menés dans un intérêt écologique sur des secteurs localisés vis-à-vis d'espèces d'orchidées.

🌐 Adapter le fauchage aux situations pour assurer une bonne sécurité des usagers aux intersections et aux virages dangereux.

- 🌐 Réduire le nombre de passage fait économiser du temps et du carburant
- 🌐 Augmenter la hauteur de coupe réduit l'usure du matériel et la consommation de carburant. La pousse de la végétation n'est pas plus rapide
- 🌐 Adapter les matériels afin de redéployer les moyens humains vers des techniques alternatives d'entretien

- 🌐 Faucher moins et plus tardivement permet d'augmenter la biodiversité
- 🌐 Conserver une végétation dense aux abords des routes, crée une zone tampon qui absorbe une partie des pollutions émises par le trafic routier
- 🌐 Économiser du carburant, c'est aussi moins polluer!

Faucher et respecter l'environnement :



Avantages et inconvénients du fauchage raisonné :

- diversité paysagère
- érosion du sol
- diversité floristique
- zones refuges
- service écologique
- consommation de carburant
- nuisance sonore
- usure du matériel

- gestion et organisation
- communication et pédagogie
- investissement matériel
- retient et rend visible les déchets laissés par l'homme

Le fauchage est complété par un débroussaillage hivernal. Il peut-être :

- 🌐 soit «raisonné» et l'intervention correspond à un fauchage classique sur 1 ou 2 mètres d'accotement
- 🌐 soit «complet» auquel cas, les fossés, les talus et les éventuelles haies sont dégagés et rabattus.

L'alternance entre les 2 types d'actions est possible. Le débroussaillage des haies arbustives n'est autorisé qu'à une période précise dans le courant de l'automne et de l'hiver.

Et chez vous ?



Crédit photo : FREDON Midi-Pyrénées

Le saviez-vous ?

Le fait de ne pas ramasser les déchets de tonte augmente la fertilisation du sol et favorise les espèces à croissance rapide, comme les graminées, et donc réduit la biodiversité végétale !



Etablir le plan du jardin en fonction des zones utilisées (espace de jeux, détente, passage, ...) ou plus ou moins délaissées
Pratiquer le semis de plantes locales sur les zones de fauchage tardif

SECURITE

- ☛ Entretien vos haies et sorties de chemin afin de dégager la visibilité
- ☛ Tailler vos arbres situés sous les lignes électriques et télécom conformément à la réglementation

ECONOMIE

- ☛ Réduire le nombre de passage fait économiser du temps et du carburant
- ☛ Augmenter la hauteur de coupe réduit l'usure du matériel et également la consommation de carburant et la pousse de la végétation n'est pas plus rapide

ECOLOGIE

- ☛ Faucher du centre vers la périphérie pour favoriser la fuite des animaux

Cette plaquette est réalisée dans le cadre de la sensibilisation à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire du PAT Basse Vallée de Lot. Pour plus d'information contactez l'ADASEA d'OC au 05.65.20.39.30

Ne pas jeter sur la voie publique

Fauchage raisonné, fauchage tardif... comprendre la gestion différenciée des espaces verts

Définition :

La gestion différenciée des espaces verts consiste à tondre ou faucher avec une intensité différente selon la nature du lieu, sa fonctionnalité, son intérêt écologique, son exigence d'entretien et ses contraintes environnementales (proximité d'un cours d'eau, d'une zone humide...).



Fauchage raisonné :
réduction de la fréquence de fauche, en conservant, sur les zones à enjeux sécuritaires, des interventions régulières et en relevant les hauteurs de coupe.

Fauchage tardif :
plus anecdotique sur le territoire, il consiste à réaliser une seule et unique intervention le plus tard possible dans l'été.



Fiche thématique N°1 : Le Fauchage Raisonné